

	Type de document :	FORMULAIRE
	Titre :	PROTOCOLE DE SECURITE POUR LES OPERATIONS DE CHARGEMENT ET DECHARGEMENT - VRAC



Entreprise d'accueil	Entreprise externe
Raison sociale : ...ALIÉNOR Ciments... Adresse : ...Rue André Thivet... ...47450 Tonneins... Représenté par : ...PEROLARI Léon... Fonction : ...Directeur de filiale... Téléphone : ...05 64 37 12 44... Mail : ...contact@alienorciments.fr...	Raison Social : ...GARANDENU BETONS... Adresse : ...Chenouillac... ...16370 Chenouillac-Richemont... Représenté par : ...Choumbe... Fonction : ...Gérant... Téléphone : ...06 8557 2075... Mail : ...kangy.choumbe@protonmail.com...

Opération	Fréquence de l'opération
<input checked="" type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement	<input type="checkbox"/> Ponctuelle du __/__/__ au __/__/__ <input checked="" type="checkbox"/> Permanente

Marchandises	
Nature :	<input type="checkbox"/> Matière dangereuse <input type="checkbox"/> Déchets : <input type="checkbox"/> DND // <input type="checkbox"/> DID <input type="checkbox"/> Autres :
Etat :	<input type="checkbox"/> Solide <input type="checkbox"/> Liquide <input type="checkbox"/> Gazeux
Conditionnement :	<input checked="" type="checkbox"/> Vrac <input type="checkbox"/> Palette <input type="checkbox"/> Conteneur <input type="checkbox"/> Autres
Quantité :	Poids :
Précaution particulière :	

Type de véhicule	
Camions utilisés : (Benne – tautliner ...) ...Citernes plates et basculantes...	Equipements sur le camion : (Grue – chariot ...)

Protection Individuelle

Identification des dangers de la marchandise d'accueil	
Nature produit	Pictogramme
<u>Ciment</u>	 
<p><u>Mention de danger</u></p> <p>1 : Peut provoquer une allergie cutanée - H317 2 : Provoque des lésions oculaires graves - H318 3 : Provoque une irritation cutanée - H315 4 : Peut irriter les voies respiratoires - H335 FDS : qualios : <u>Transmettre la FDS au prestataire paragraphe 4 « Premier secours »</u></p>	

Consigne de sécurité						
Protections des travailleurs						
						Port de tout autres équipements
Casque	Chaussure ou botte de sécurité	Gilet de sécurité	Gant	Protection auditive	Lunette	Masque à poussières FFP3 (en cas de besoin)
×	×	×	×	×	×	



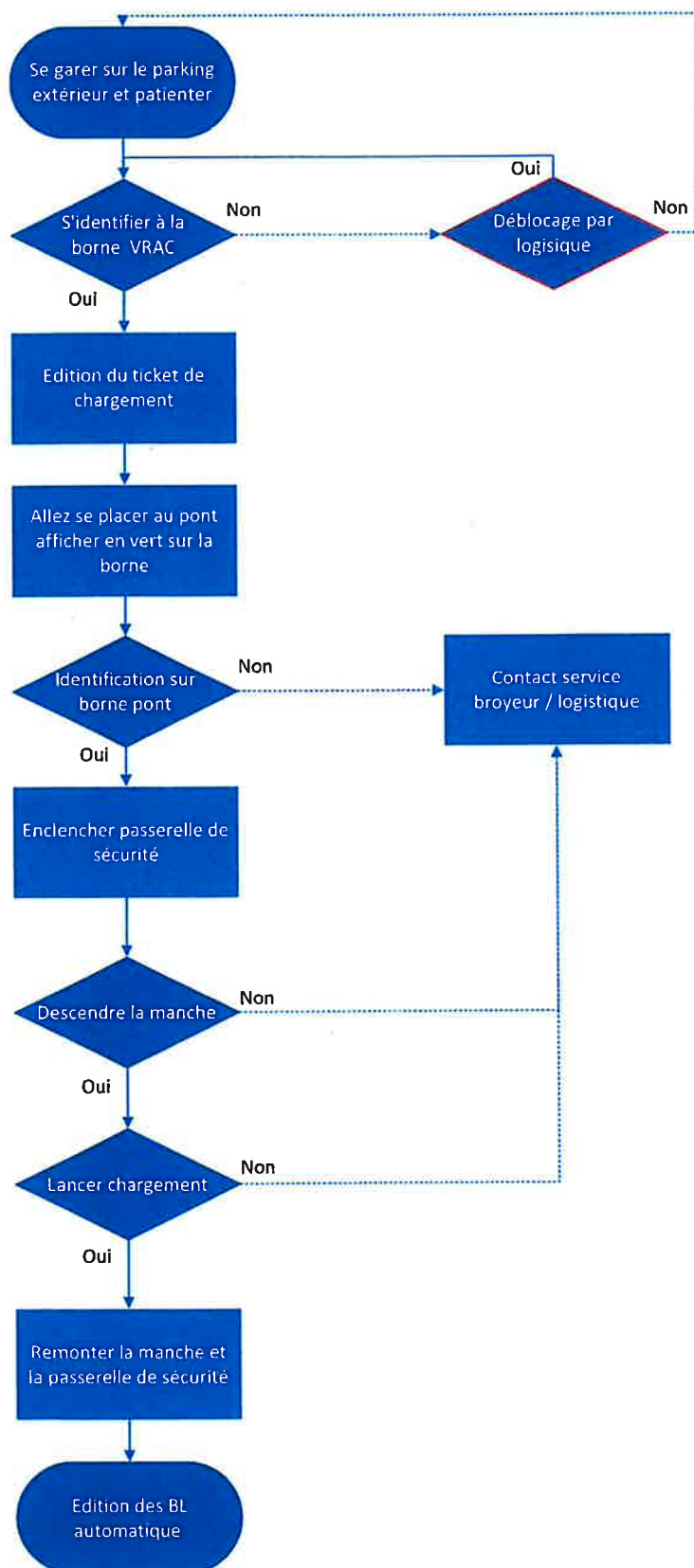
Obligatoire



Facultatif


*Note : les EPI doivent être fournis par l'entreprise externe

Instruction pour les chargements VRAC

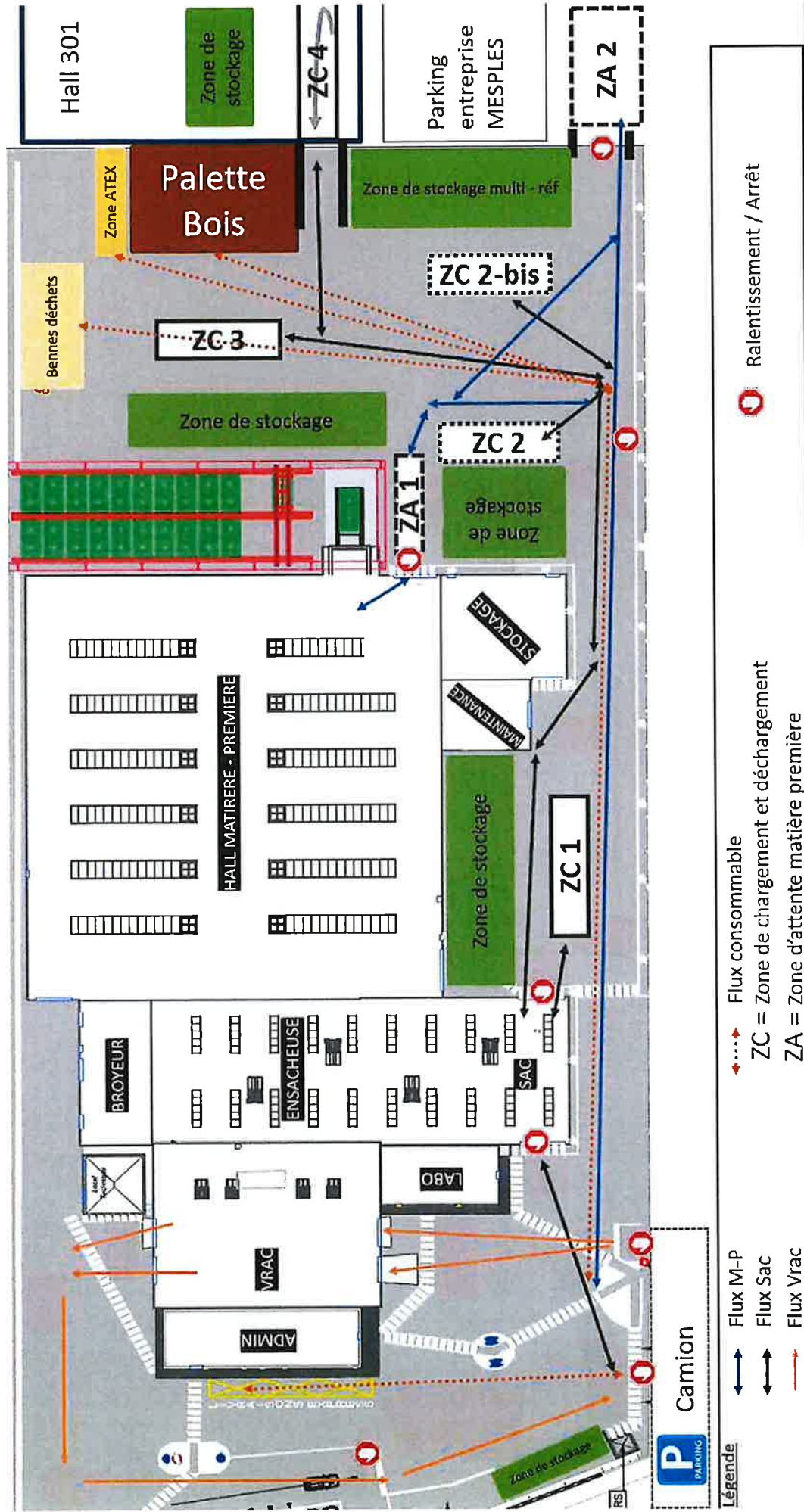


Nom document	Version	Editeur	Approbateur	Date
logigramme chargement sac	1.0	DCH		15/07/2022

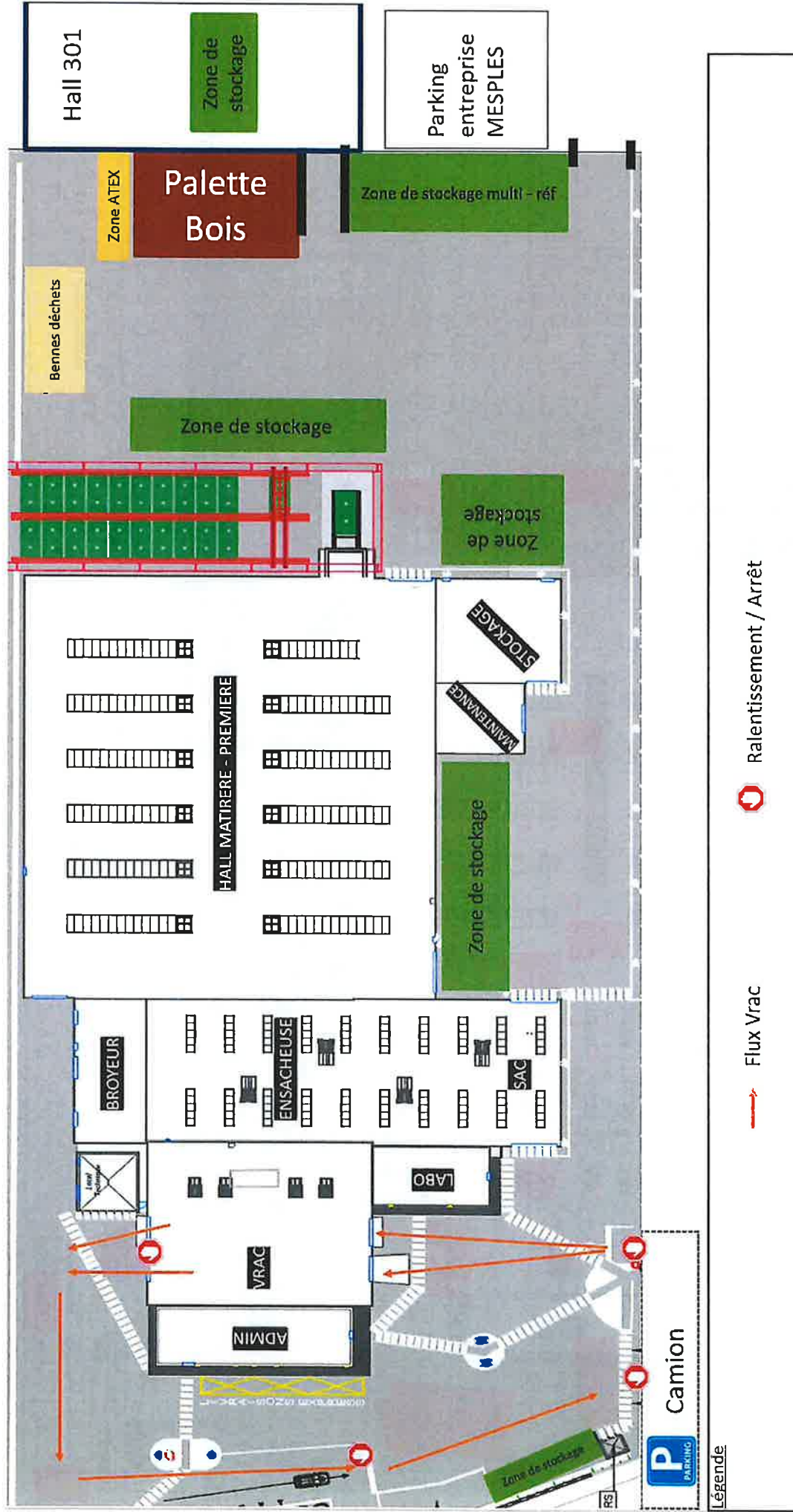
Le vivre ensemble

Sécurité & Mesure de prévention	
Sécurité	Mentions de prévention
1 – Tout le Site <i>Annexe 4</i>	<ul style="list-style-type: none"> - De fumer en dehors des zones fumeurs sur l'enceinte du site - Priorité de circulation : n°1-Engin / n°2-Camion / n°3-Piéton - PORT DES EPI OBLIGATOIRE - Ne pas fumer dans les camions à l'enceinte du site
2 – Circulation <i>Voir annexe 1 & 2 & 3</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation de respecter la signalisation (stop, céder le passage, ...) - Respecter la limitation de vitesse de 10 km/h - Interdiction de stationner sur le parking visiteur - Interdiction de faire des marches arrière sur les voies de circulation
3 – Risque de Collision <i>Voir annexe 1 & 3</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas utiliser son téléphone en marchant - Obligation de suivre le plan de circulation
4 – Chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la passerelle de sécurité et s'assurer de son blocage avant de monter sur la citerne du camion
5 – Préparation au chargement / déchargement <i>Voir annexe 2 & 4</i>	<ul style="list-style-type: none"> - S'identifier à la borne de la guérite chauffeur - Stationnement sur les ponts de chargements - Le véhicule sur la zone de chargement doit avoir le frein à main engagé
6 – Chargement / Déchargement	<p><i>Chargement automatique</i></p> <p><u>Horaire</u> : Dès ouverture de l'usine, privilégier les horaires ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Début : 5H - Fin : 20H - Aucun camion ne sera chargé sans enregistrement préalable avec le service logistique - Aucun chauffeur ne pourra charger son camion avant et après ces horaires, sauf exception prévue et notifiée au service logistique - Pour tout défauts lors du chargement, contacter impérativement l'équipe Aliénor
7 – Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la propreté du site et ne laisser aucun déchet sur le site <ul style="list-style-type: none"> o Les déchets types DIB sont à jeter dans les poubelles bleues étiquetées DIB (Ex : bouteilles, gobelets, etc.) o Pour tout autres types de déchets demander au personnel d'Aliénor la poubelle adaptée o Dans le cas d'un nettoyage de camions, jeter les déchets dans les poubelles adaptées ou demander au personnel d'Aliénor - En cas de déversement ou de fuite accidentelle, alerter un employé - N'utiliser l'avertisseur sonore qu'en cas de danger - Interdiction d'être accompagné d'un tiers

Annexe 1 : Information sur tous les flux possibles (Vigilance demandé)

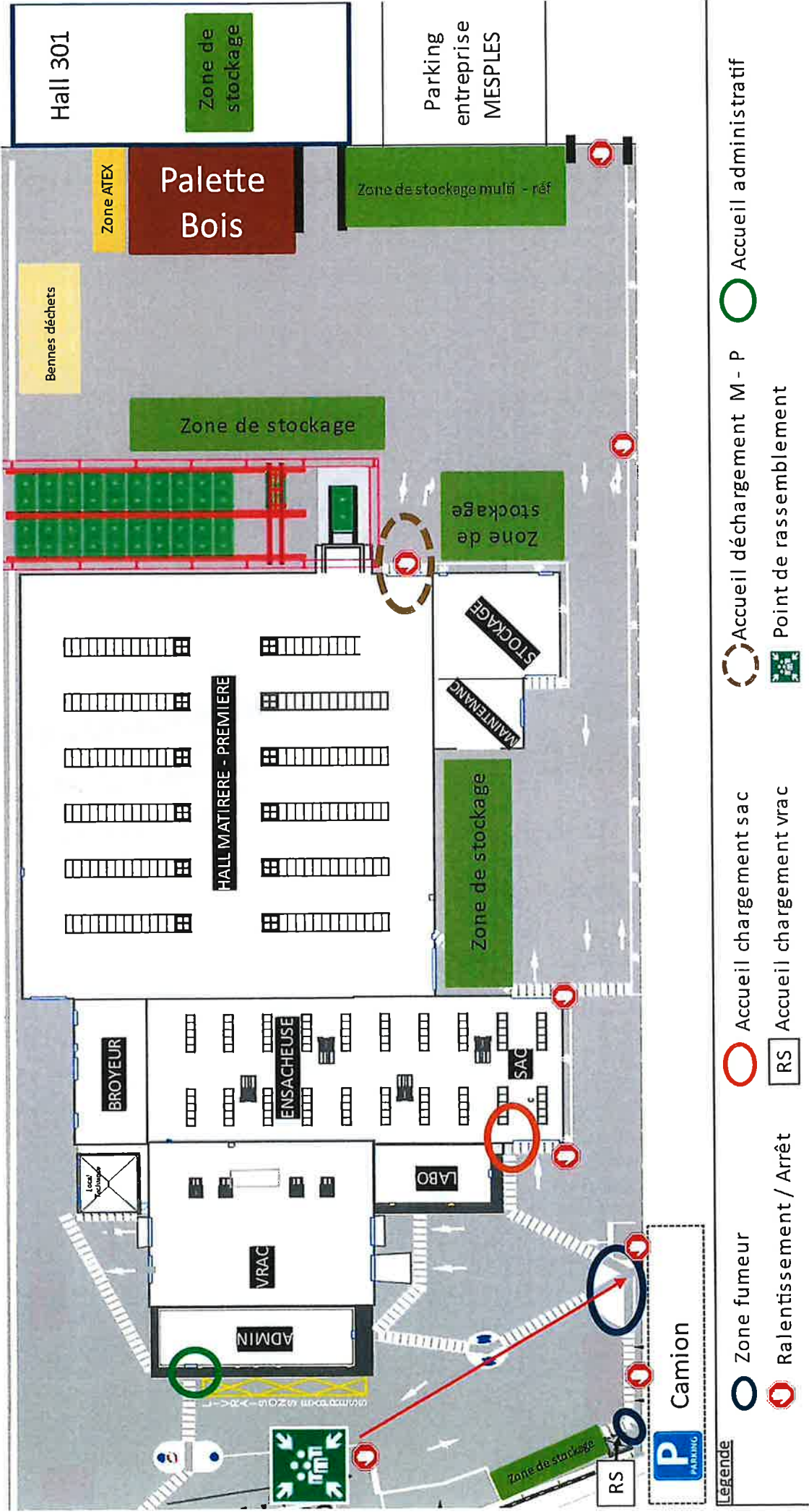


Annexe 2 : Flux de circulation VRAC



Annexe 3 : Plan de circulation

Plan de circulation



Remarque éventuelle de l'entreprise externe :

.....

.....

.....

Entreprise d'accueil

Nom : PEROLARI Rémi

Fonction : Directeur filiale

Date : 29/11/2023

Signature :

Entreprise externe

Nom : Chauvin G. Damien

Fonction : Compt

Date : 30/11/23

Signature : 

 ZI André Thevet
1, rue Albert Einstein
47400-Tenneins
Tél. 05 64 37 12 47
Siret 810 698 282 00037

Ludivine DEXIDOUR

Po : Rémi Perolari

GARANDEAU BETONS
SAS au capital de 495 390 €
Siège Social : Champblanc - 16370 CHERVES-RICHEMONT
Siret 424 989 853 00025 - APE 2363 Z
Tél. : 05 45 83 24 11